

Fiche pédagogique 8 (B1) / Vidéo 13

Discours objectivés – discours impliqués
Droit : les Constitutions françaises

Fiche enseignant

L'implication sociale des sciences humaines – sur laquelle insistent souvent les enseignants de droit – crée assez régulièrement des discours où les commentaires se mêlent aux données factuelles. Ce passage de cours en présente un exemple intéressant. La présentation des Constitutions françaises ne peut se limiter – du point de vue de cet enseignant – à une énumération datée. Elle révèle des phénomènes sur le fonctionnement social, phénomènes qu'il met en évidence en même temps qu'il se livre à une description très factuelle de la fonction des Constitutions. Ces deux aspects sont assez clairement délimités dans ce passage. Ils peuvent être beaucoup plus imbriqués dans d'autres moments de cours.

Corrigé

Transcription

(...) et puis la 2^e / le 2^e volet / 2^e type de dispositions que contiennent les constitutions / c'est tout simplement l'organisation du pouvoir politique / l'organisation du pouvoir politique par des procédures / une constitution c'est essentiellement une description de procédures // qu'est-ce que c'est que la loi qu'est-ce que c'est que le règlement qui est-ce qui peut adopter la loi qui est-ce qui peut adopter le règlement / quels sont les différents pouvoirs que l'on doit distinguer (...) // exemple comment élit-on le président de la République en France eh bien la réponse elle est dans les articles 6 et 7 de la Constitution de la Cinquième République hein comment vote-t-on la loi en France eh bien euh la loi parlementaire est régie par l'article 34 de la Constitution comme on aura l'occasion de le revoir hein // alors ce contenu étant rapidement décrit apprécié euh évalué plutôt euh il faut savoir faut savoir que la France a été depuis qu'elle a entamé sa tradition constitutionnelle en 1789 a été une grosse consommatrice de constitutions ça veut dire quoi ça veut dire que nous n'avons jamais // adopté de textes suffisamment stables / pour permettre de traverser / les siècles et même les décennies // si ma mémoire est exacte je crois qu'on a dû consommer / 17 constitutions depuis 1789 hein ce qui est un score / euh remarquable hein y a peu de pays sud-américains par exemple qui puissent nous envier cette situation on est tout le temps en train de les considérer avec ironie et / et un sentiment de supériorité en disant oui en Amérique Latine y a des / coups d'état militaires euh / presque tous les mois ou toutes les années mais nous nous avons connu un certain nombre de changements / de constitutions le plus souvent violents hein / euh qui se traduisaient par des / changements de régime / et des révolutions et et donc à chaque fois par la mise sur pied d'un nouveau texte constitutionnel alors des constitutions on en a consommé beaucoup y a eu celle la première en 1791 je cite à la volée comme ça il y en a eu une autre en 93 en 1793 une autre en 1795 une autre en 1799 une autre en 1804 une autre en 1814 / on va passer sur les 100 jours et l'épisode 1815 y en a une

autre en 1830 y en a une autre en 1848 y en a une autre en 1852 ça fait déjà 10 je suis sûr que j'en ai oublié en cours de route hein / y en a une autre en 1875 hein y en a une autre en 19... / on saute à 1941 pourquoi pas 41-42 avec le régime de Vichy / y a eu la constitution de 1946 première manière 46 deuxième manière et enfin la constitution de 1958 hein / donc y a eu des constitutions là-dedans qui étaient monarchiques qui étaient impériales / et qui étaient républicaines / vous savez qu'on on est à la cinquième constitution républicaine puisque on est dans le cadre de la Cinquième République / tout ça ça fait beaucoup / et c'est un signe évident d'instabilité de la relation que la France entretient entre son droit constitutionnel et son régime politique //

Activité

1. Distinguez dans cet extrait
 - la partie où l'enseignant présente objectivement des données.
 - la partie où il donne son avis.
 - La limite se situe globalement à la phrase «si ma mémoire est exacte...». Ce qui précède relève de la présentation des données objectives, la suite est l'opinion de l'enseignant.
2. De quelles données s'agit-il?
 - les contenus des constitutions
 - le nombre de constitutions qu'a eues la France
3. Sur quoi porte sa critique?
 - sur ce grand nombre de constitutions, et les représentations des Français qui critiquent facilement les autres pays mais ne voient guère leurs propres problèmes
4. Relevez les phrases qui expriment la critique.
 - «la France a été une grosse consommatrice de constitutions»
 - «ce qui est un score / remarquable hein y a peu de pays sud-américains par exemple qui puissent nous envier cette situation»
 - «on est tout le temps en train de les considérer avec ironie et / et un sentiment de supériorité»
5. Quelle est la conclusion qu'il tire des données sur les Constitutions françaises? Relevez la phrase.
 - «c'est un signe évident d'instabilité de la relation que la France entretient entre son droit constitutionnel et son régime politique»